

## La Liberté

L'Homme a toujours été épris de liberté, au point de l'élever au rang de première valeur citoyenne ; on retrouve ce mot en bonne place dans les déclarations, constitutions, devises et hymnes nationaux ; en période de guerre, certains vont jusqu'à donner leur vie pour la liberté de leurs concitoyens. Cette liberté, parfois durement acquise au cours des siècles est-elle pour autant sans limite ?

On dit souvent que la liberté d'un individu s'arrête là où commence celle des autres. L'homme étant rarement seul, sa liberté d'action n'est jamais absolue, et ne peut s'exercer que dans un cadre bien défini, même si ce cadre peut s'exprimer de manières différentes ("n'est permis que ce qui l'est explicitement" ou "est permis tout ce qui n'est pas interdit").

Il en va autrement de la liberté intérieure : nul ne peut soumettre la conscience d'un autre à sa propre volonté ; dans l'absolu, chacun est libre d'adhérer à un mode de pensée et de s'y conformer, pour autant que cela ne nuise pas à autrui. Et pourtant, rares sont ceux qui se sentent vraiment libres, même dans leur tête. Les influences et tentatives de manipulation sont nombreuses, la liberté n'a pas le même sens pour tout le monde et la liberté est un choix que tous ne sont pas prêts à assumer : il est parfois plus confortable de se laisser enfermer par des contraintes que de se dire libre... et donc responsable.

Or, des contraintes, il y en a de plus en plus et nombre d'entre elles semblent inévitables, voire indispensables, pour assurer la bonne marche du monde. Mais la marche vers quoi ? S'interroger sur la nécessité de contraintes auxquelles nous nous soumettons ne peut aller sans une interrogation sur les finalités que nous poursuivons : avoir plus ou être meilleur, s'approprier toujours davantage ou répartir toujours mieux, agir de manière "politiquement correcte" selon des "pensées uniques" faussement démocratiques ou nous engager dans des solidarités vraiment garantes de l'avenir ?

Opter pour cet engagement implique un effort permanent de libération personnelle et collective par rapport à toutes nos peurs et à tous les conditionnements qui flattent notre orgueil, nos envies et nos paresse ; effort de libération qui doit se garder d'influences néfastes conduisant à la violence et au fanatisme ; effort de libération qui ne va pas sans soulever de nouvelles questions : est-il à la portée de chacun, pouvons-nous devenir assez lucides et assez courageux pour oser l'entreprendre, serons-nous assez nombreux pour qu'il porte des fruits ?

De grands courants de pensée et d'action tentent ou ont tenté de répondre à ces questions. Parmi eux, les religions monothéistes peuvent-elles nourrir l'effort requis et conduire vers une liberté créatrice ? C'est à cette question qu'elles sont invitées à répondre dans cette plaquette.



## Le Grair

Le GRAIR est composé de femmes et d'hommes issus du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Bien entendu, il reste ouvert à la participation active de membres adhérents à d'autres courants philosophiques reconnus en Belgique.

Toutes et tous citoyens de la région de Charleroi, les membres du GRAIR veulent promouvoir le "**vivre ensemble**", en puisant le courage et la persévérance du dialogue dans leurs traditions, spiritualités et textes sacrés respectifs. Ils partagent la conviction que les personnes de bonne volonté sont capables de se rencontrer pour contribuer à la compréhension réciproque et à la paix.

Créé en 2002 à l'initiative de la Ville de Charleroi et plus particulièrement de l'Echevinat de la Famille, de l'Intégration et de la Solidarité, le GRAIR vole depuis plusieurs années de ses propres ailes. Afin de pérenniser son action, le GRAIR s'est constitué en ASBL le 31 octobre 2012.

Le GRAIR développe divers types d'activités permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître. Il réalise et diffuse des plaquettes thématiques; à ce jour les thèmes abordés dans les différentes plaquettes sont:

1. "La paix"
2. "L'éducation et la famille"
3. "La justice"
4. "Le bonheur"
5. "Le pardon"
6. "L'art, chemin vers Dieu"
7. "Le partage"
8. "Tous frères et sœurs ?"
9. "La Liberté"

Chaque année, le GRAIR organise un parcours-découverte de différents lieux de culte de Charleroi. Cette journée attire de nombreux citoyens de tous les horizons et est l'un des rares moments où les divers lieux de cultes (synagogue, église, mosquée) sont ouverts à un public inhabituel, soucieux de mieux connaître l'autre, au travers de ses traditions. C'est aussi l'occasion pour chacune des communautés d'accueillir les autres et de leur rendre visite.

Ce parcours-découverte est souvent précédé ou suivi d'une "conférence à trois voix" qui permet à chacun des grands courants religieux d'exprimer son attitude vis-à-vis d'un thème commun, qui est souvent celui de la dernière plaquette éditée.

Durant toute l'année et sur simple demande, le GRAIR accueille, dans les divers lieux de culte, des élèves et des futurs enseignants qui souhaitent mieux connaître la tradition et la religion de l'autre.

Enfin, le GRAIR se met à l'écoute de ceux qui sont confrontés, dans leur vie professionnelle ou associative, à des problèmes liés aux différences religieuses, et tente de les aider dans la mesure de ses possibilités.

Site : <http://www.grair.be.cx> mail : [grair.charleroi@scarlet.be](mailto:grair.charleroi@scarlet.be)

**Cette plaquette vous est offerte gratuitement. Si vous appréciez notre travail, votre contribution, si modeste soit-elle, est la bienvenue au compte bancaire  
BE18 0004 1380 8565**

**ENSEMBLE ... VIVRE A CHARLEROI**

*3 couleurs pour la paix*

# GRAIR

**Groupe de Rencontres  
et d'Actions Inter-Religieuses**

9

# La Liberté



Neuvième plaquette publiée par l'asbl  
Groupe de **Rencontres** et d'**Actions** Inter-Religieuses

Le GRAIR asbl  
c/o  Université Ouverte de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles  
Avenue Général Michel 1B  
6000 Charleroi

## Judaïsme

**“Et tu pratiqueras ce qui est droit et bon aux yeux de D.ieu, afin d'atteindre le bonheur…”** [Deutéronome 6, 18]

Le principe de libre-arbitre ou liberté du vouloir, constitue une idée phare dans la tradition juive, *“un pilier de la Torah (la Loi)”*, écrit Rabbi Moshe Ben Maimon (aussi appelé le Rambam) [Michné Tora, Hilkhote Techouva 5, 3]. D.ieu se risque, d'une certaine manière, à créer l'Homme en le dotant du redoutable pouvoir de pencher en faveur du bien ou du mal. Confiant dans sa créature, il attend de celle-ci qu'elle choisisse naturellement le bien, car **“D.ieu a créé l'Homme droit”** [Ecclésiaste 7, 29]. D'après le Rambam, *“deux voies reposent dans les mains de l'homme et il est libre d'aller où bon lui semble, rien ne l'y empêche, ni les hommes, ni les anges”*. L'homme est-il pleinement libre de ses pensées, de ses dires et de ses actions ? N'est-il pas soumis aux contraintes intérieures acquises par son éducation et dictées par un subconscient asservi par des besoins futiles, d'une part, et par les normes imposées par son environnement, d'autre part ? La vraie liberté, disent les Sages, se mesure à l'établissement par l'homme d'une juste adéquation entre sa volonté propre et celle de D.ieu, initiatrice du Grand Projet.

La question de la liberté est développée dans la Torah et ses commentaires. Les premiers chapitres de l'Exode sont une véritable ode à la liberté. Ils relatent l'histoire d'un peuple soumis à un abject esclavage durant plusieurs centaines d'années, l'histoire d'un peuple qui a pu accéder à la Liberté, livrant un enseignement de la première importance, à savoir qu'il est possible de s'affranchir d'un régime totalitaire. Les Maîtres font remarquer que D.ieu, dans la Torah, emploie quatre formes verbales différentes pour annoncer la future libération d'Israël. En l'espace d'à peine deux versets, D.ieu annonce qu'il *“soustraira”* le peuple juif aux souffrances des Egyptiens, puis qu'il le *“sauvera”* et le *“délivrera”*. Enfin, D.ieu promet qu'il *“prendra”* le peuple juif pour être son peuple. Cette multiplicité de formes verbales utilisées par la Torah est à l'origine de l'obligation rituelle de boire quatre coupes de vin le soir de Pessah (la Pâque), chacune de ces coupes devant célébrer une des formes de notre accession à la liberté. Cette multiplicité de mots a conduit les Maîtres du Judaïsme à expliquer que la Torah évoque, par ce biais, les différentes facettes de la Liberté à laquelle l'homme a droit et dont l'obtention de l'une n'implique en rien l'obtention des autres.

Quelles sont donc les quatre facettes de la liberté ? Les maîtres de la Hassidout décrivent l'être humain comme le lieu où résident quatre forces essentielles : la **force corporelle**, la **force sensitive**, la **force intellectuelle** et la quatrième, qui couronne les trois autres, appelée **l'image de D.ieu**, c'est-à-dire la caractéristique qui permet à l'homme de définir la finalité de son être dans le monde qui l'entoure.

La liberté de l'homme doit être vécue à ces quatre niveaux. Il est libre de disposer de son corps, de ses sentiments, de son intelligence. Il est donc libre de définir la place qu'il estime être la sienne dans le monde. Le projet divin est de permettre à l'homme, par l'exercice de son libre-arbitre et à la lumière des enseignements contenus dans la Torah, de choisir librement les modalités de son être qui sont en adéquation avec le projet de D.ieu pour l'homme, projet défini au moment de la création du monde et de l'homme. La condition première de la réussite de ce projet est l'exercice du libre-arbitre, sans toutefois que l'exercice de cette liberté puisse nuire à autrui ni à soi-même. C'est dans ce difficile et étroit chemin que se trouve la voie du bonheur. La sortie d'Egypte est considérée comme le moment où les Hébreux accèdent à la liberté, le moment où ils retrouvent le pouvoir de diriger librement les quatre éléments constitutifs de leur être.

L'exigence première de la Torah est que chacun veille avec la plus grande attention à toujours préserver sa qualité de *“sujet”*, ne devenant jamais un *“objet”*, que jamais il n'agisse en suivant ce que d'autres choisissent pour lui. Un individu peut perdre sa qualité de sujet lorsqu'il se laisse guider dans ses choix de vie par un environnement qui le conditionne, sans en vérifier la pertinence. La Torah réclame du sujet qu'il ne se laisse pas entraîner par ses yeux ni par son cœur : **“Et ne vous égarez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux qui vous entraînent à l'infidélité”** [Nombres 15-39]. Ce verset fait partie du "Shema", que nous lisons matin et soir au cours de la prière, qui nous rappelle notre croyance en un D.ieu unique.

D.ieu attend de nous que nous soyons des hommes libres qui exercent leur liberté dans tous les registres de leur être en s'éclairant des paroles de la Torah et des Sages de toutes les générations afin de trouver notre chemin, non par un effet de suivi, mais par un choix personnel et profond.

## Christianisme

### Foi et liberté

La foi du Chrétien ne s'oppose pas à sa liberté. Le croyant est libre de ses choix, face aux autres et face à Dieu lui-même. Mais l'exercice de la liberté n'est pas le droit de dire ou de faire n'importe quoi ; il ne faut pas confondre liberté et égoïsme. Le christianisme condamne l'égoïsme et dénonce son esclavage ; l'égoïste est en effet esclave de ses passions, de ses désirs, de ses propres convoitises. L'homme se libère en prêtant attention aux autres. **"C'est un devoir pour nous, les forts, de porter l'infirmité des faibles et de ne pas rechercher ce qui nous plaît. Que chacun de nous cherche à plaire à son prochain en vue du bien […]"** [Romains (TOB) 15,1-2].

La principale limite à la liberté, c'est celle de l'autre ; en matière de liberté aussi, le commandement "tu aimeras ton prochain comme toi-même" implique d'accorder à l'autre la liberté que l'on souhaite pour soi-même : **"Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair ! Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même"** [Galates (TOB) 5, 13-14].

Le chrétien n'est pas seulement libre pour lui-même, mais pour le bien de tous ; la liberté intérieure, c'est ce qui permet de se faire le serviteur de tous : **"Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour en gagner le plus grand nombre"** [1Corinthiens (TOB) 9, 19].

C'est la charité (dans le sens “amour”) qui conditionne cette liberté dans le respect des convictions de l'autre : **"J'ai été avec les Juifs comme un Juif, […] Je me suis fait tout à tous pour en sauver sûrement quelques-uns"** [1Corinthiens (TOB) 9, 20-23].

La liberté caractérise les actes proprement humains ; elle rend l'être humain responsable des actes dont il est volontairement l'auteur, mais aussi de ceux qu'il suscite chez les autres par son comportement. **"Cessons donc de nous juger les uns les autres. Jugez plutôt qu'il ne faut pas être pour un frère cause de chute ou de scandale"** [Romains (TOB) 14, 13].

La liberté du Chrétien n'est pas liée à un état physique ou à une condition sociale: il s'agit d'une force intérieure qu'aucune peur, qu’aucune contrainte ne peut venir contrarier. **"Par la foi en Christ, nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance"** [Ephésiens 3, 12].

### Les racines

La foi chrétienne prend ses racines dans les écrits du Premier Testament, riche en textes et événements parlant de libération. Pour le psalmiste, Dieu y est LE libérateur : **"mon rocher et mon libérateur"** [Psaume 19, 15] ; dans d'autres textes, Dieu mandate des libérateurs (par exemple dans le livre des Juges). Sans oublier l'événement libérateur par excellence, la sortie d'Egypte du peuple de Dieu sous la conduite de Moïse (l'Exode).

Le thème de la libération dans le Premier Testament a des prolongements personnels et sociaux : le croyant demande à Dieu de le libérer de ses ennemis, de la maladie (Psaumes) ; le législateur a transcrit dans les lois le renvoi en liberté des esclaves israélites, lors de l'année sabbatique, tous les 7 ans : **"Quand tu achèteras un serviteur hébreu, il servira six années; la septième, il pourra sortir libre, gratuitement"** [Exode (TOB) 21, 2]. Même si le concept d'esclavage nous choque aujourd'hui, à l'époque il s'agissait d'un progrès considérable.

### Le Christ, notre libérateur

Jésus inaugure son ministère en affirmant qu'il accomplit la promesse d'Ésaïe (61, 1) : **"On lui donna le livre du prophète Ésaïe, et en le déroulant il trouva le passage où il était écrit : L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur. […] Aujourd'hui, cette écriture est accomplie pour vous qui l'entendez"** [Luc (TOB) 4, 17-21].

Les miracles dans les évangiles sont le plus souvent des récits de libération de toute forme de servitude : mort, maladie, faute, mais aussi préjugés, regard des autres… **"Et celui qui avait été mort sortit, les pieds et les mains attachés par des bandes, et le visage enveloppé d'un linge. Jésus dit aux gens : Déliez-le et laissez-le aller !"** [Jean (TOB) 11, 44].

## Islam

### La liberté, un principe fondamental et universel.

La liberté en Islam est considérée comme un des principes qui ne peuvent être négociables. Le troisième Khalife, Omar Ibn Al Khattab, disait : *“Depuis quand vous attribuez-vous le droit de réduire en esclavage des gens alors que leurs mères les ont engendrés libres?”* La liberté renvoie, non pas à un donné, mais à un dû à chaque être humain, et sur lequel on ne peut transiger.

### Pas de liberté sans libération.

L'aspiration à la liberté est universelle ; qu'elle vienne à manquer et la vie devient insupportable. Nombreux sont ceux qui à travers l'Histoire ont sacrifié leur liberté (ce qui paraît paradoxal) et leur vie pour l'obtenir. C'est pourquoi la notion de liberté en Islam conduit à une autre, qui lui est intimement associée, la **libération**. On peut en effet, sur base de plusieurs versets du Coran et d'évènements de la vie du prophète Mohamed (\*) et de ses compagnons, avancer une première proposition : la liberté dans l'Islam est essentiellement une liberté spirituelle. C'est dans l'adhésion aux valeurs d'altruisme, de générosité, d'amour des créatures et de Dieu, que l'Homme cesse d'être l'esclave des êtres et des circonstances et qu'il acquiert sa liberté. D'ailleurs, le mot arabe *“Hurriya”*, l'équivalent du mot liberté en français, signifie *“Libération des passions”*. Vient ensuite le sens de libération des contraintes extérieures, et enfin la signification d'indépendance.

La liberté correspond à une libération vis-à-vis de la servitude du temporel et de la tentation des “idoles”. Que ces idoles soient la richesse, le pouvoir, la gloire ou l'ostentation, la liberté est une libération vis-à-vis de ses propres caprices, de son impulsivité, de sa concupiscence, de ses désirs, etc. **“Les hommes ont été séduits par l'amour des choses désirables : les femmes, les enfants, les amoncellements d'or et d'argent, les chevaux racés, le bétail, les terres labourées. Ce sont là des attraits de la vie de ce monde”** [3:14] **“Sachez que la vie de ce monde n'est que jeu, frivolité, vaine parure, assaut de vanité entre vous et désir de multiplier à l'envi vos richesses et vos enfants. […] elle n'est qu'une jouissance illusoire”** [57:20].

La liberté est libération morale ; elle consiste à se défaire de tout ce qui peut l'entraver et à se détacher de toute détermination sensible, c'est-à-dire de toute détermination par le désir. Le Coran recommande de méditer sur celui qui se laisse diriger par ses propres passions : **“N'as-tu pas vu celui qui prend sa passion pour une divinité ? Dieu l'égare sciemment ; il met un sceau sur ses oreilles et sur son cœur ; il place un bandeau sur ses yeux. Qui donc en dehors de Dieu le dirigera ?”** [45 :23]. En effet, en agissant sans discernement et en se laissant conduire par ses désirs et par ses passions, il perd sa liberté, car ses désirs et ses passions l'empêchent d'utiliser ses sens et sa raison, essentiels à l'exercice de sa liberté.

On cite en exemple Bilal Al Habachi (l'Ethiopien) : Bilal Ibn Rabah de son vrai nom, était un esclave originaire d'Ethiopie. Il entendit parler du Prophète Mohammed (\*) et adhéra à son message sans le montrer à son maître Oummaya Ibn Khalaf. Quand celui-ci le sut, il devint fou furieux. L'esclave fut allongé sur le sable brûlant et attaché; de gros blocs de pierres furent déposés sur sa poitrine. Bilal résista et ne cessa de répéter “Ahad, Ahad” (Dieu l'unique, l'unique). Oummaya prit un fer chaud et marqua les jambes de Bilal. Malgré ces tortures, il n'eut aucune influence sur Bilal. Son maître possédait peut-être son corps, mais pas son esprit. Pour certains, Bilal était un esclave : il appartenait à son maître qui pouvait disposer de sa personne comme bon lui semblait, il représentait la servitude. Pour l'Islam, il est le symbole de la liberté : sa libération spirituelle se traduit par une capacité de choisir malgré la torture, malgré les souffrances.

La liberté en Islam s'appréhende aussi comme libération des contraintes extérieures. Le Coran enjoignait au Prophète (\*) et à travers lui à tous les musulmans de **“ne pas exercer de contrainte sur l'esprit des gens”** [2 :256]. Dieu dans le Coran établit le cadre dans lequel se situe la mission prophétique ; il ne s'agit pas d'imposer mais de rappeler : **“Fais entendre le rappel et tu n'es pas chargé de les surveiller”** [88:21-22] car chacun est libre dans ses choix. **“Dis la vérité émane de ton Seigneur. Que celui qui le veut, croie et que celui le veut, ne croie pas”** [18/29].

La Liberté de conscience est un droit fondamental de la personne humaine. Dieu le rappelle au Prophète (\*) dans le Coran : **“La plupart des hommes ne sont pas croyants malgré ton désir ardent”** [10:103]. Il est important de respecter les convictions de chacun. **“A vous votre religion, à moi la mienne”** [109:6].

(\*) *Sala Allahou Alayhi Wa Salam = Sur lui la Paix et la Bénédiction d'Allah*